

Accusé de réception en préfecture  
087-218707008-20171114-D2017-55  
Date de télétransmission : 17/11/2017  
Date de réception préfecture : 17/11/2017

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2017-55 en date du 14/11/2017 portant approbation de décisions du Maire en vertu d'une délégation du Conseil Municipal :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 14 Novembre 2017, à 19H30, suivant convocation en date du 07 Novembre 2017, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Jean-Claude LEBLOIS, Roger DESROCHE, Pascal BABAUDOU, Thierry ARMAND, Michel JACQUET, Christine CASTANET, Sylvie ALAMARGOT, Marc DUBREUIL, Christelle LATOUR, Thierry BERGER, Dominique GILLES.

Représentée : Mme Andrée HARGE procuration à Alain FAUCHER.

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 14/04/2015 portant délégations du Conseil Municipal au Maire,

Le Maire rend compte de décisions prises en vertu d'une délégation que le Conseil Municipal lui a confiée,

- Signature d'un contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne pour le financement des travaux d'aménagement du parking de l'école maternelle et de la salle polyvalente. Montant 62 000,00 € – taux fixe 1,45 % - durée 15 ans.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des décisions du Maire.

A La Geneytouse, le 16 Novembre 2017

Le Maire,

  
Alain FAUCHER